LA LETTRE AUX VILLOIS



Sommaire P.2 Le mot du Maire P.3, 4 Mairie

P.4 Communauté de CommunesP.5 Infos pratiques, Etat Civil

P.6 à 11 Infos du village P.12 à 14 Associations

P.14,15 Manifestations passées P.16 Fête du Raisin Muscat

Directeur de publication Robert DUFOUR

Rédactrice en chef Jacqueline JACQUEMUS

Mise en page Johanna DERDARI

Point infos tourisme 04 90 40 49 82

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire, avec la nouveauté des « rythmes scolaires » semble avoir occulté la fermeture, hélas inéluctable, d'une classe de l'école primaire.

La diminution du nombre d'enfants scolarisés est due, en partie, à un départ important d'élèves au collège et non compensé par les « nouveaux entrants ».

Déjà, en 2012, nous avions évité, grâce à une mobilisation des parents et de quelques élus, la fermeture de cette 6ième classe ; mais, cette année, avec une nouvelle baisse des effectifs et malgré mon intervention auprès de l'Inspecteur d'Académie et du Préfet de Vaucluse la décision de fermeture a été prise sans susciter, d'ailleurs, de réaction des parents.

Espérons que lorsque le nombre d'enfants scolarisés augmentera, l'Inspecteur d'Académie sera aussi prompt pour réouvrir cette classe qu'il l'a été pour sa fermeture.

Robert DUFOUR, Maire de Villes sur Auzon, Président de la Communauté de Communes Ventoux Sud

Mairie

Elections municipales 2014.

Nouveaux modes de scrutin.

Désormais, dans les communes à partir de 1000 habitants, (notre commune est donc concernée) les conseillers municipaux seront élus au scrutin majoritaire, de liste paritaire, avec représentation proportionnelle.

Le scrutin est à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Les listes doivent être complètes ; autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation.

Les listes doivent respecter la parité et donc comporter alternativement un candidat de chaque sexe.

Au premier tour la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Une prime majoritaire est attribuée à la liste vainqueur. Lors d'un éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu, au premier tour, 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. La répartition des sièges est identique à celle du premier tour.

La composition de la municipalité :

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel en respectant la parité.

Election directe des conseillers communautaires :

Les conseillers communautaires sont élus en même temps et pour la même durée que les conseillers municipaux.

La liste des candidats figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au Conseil Municipal dont elle est issue et dans le même ordre et le même respect de parité.

En résumé :

Vous ne pourrez plus barrer, ajouter un nom ou panacher sur les listes en présence, le cas échéant votre bulletin serait considéré comme nul.

Pour Villes sur Auzon, les bulletins de chacune des listes en présence devront comporter pour l'élection des conseillers municipaux, obligatoirement 15 candidats dans le strict respect de la parité.

Pour l'élection des conseillers communautaires représentant la commune à la communauté Ventoux Sud le nombre de conseillers est de 3 auxquels devra être ajouté un candidat complémentaire. La liste des candidats conseillers communautaires sera donc de 4 pris dans l'ordre de la liste des candidats au Conseil Municipal et également en respectant la parité.

Elections municipales 2014 : 1er tour : 23 Mars.

2ième tour : 30 Mars.

Inscriptions listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 2013 auprès du secrétariat de la Mairie. Les inscriptions pourront être reçues jusqu'au 31 Décembre avant 16h30.

Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et, si vous en êtes en possession, de votre ancienne carte d'électeur.

Si vous avez déménagé, pensez à donner votre adresse complète afin que la carte d'électeur vous parvienne bien à temps.

Nous vous rappelons également que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Mairig (suite)

Rythmes scolaires

Petite révolution pour cette rentrée scolaire avec l'application de la réforme sur les nouveaux rythmes ; retour à la semaine de 4 jours et demi avec cours le Mercredi, les fondamentaux enseignés essentiellement le matin.

L'autre volet de cette réforme est la mise en place d'activités périscolaires après le temps éducatif.

Ces activités (facultatives) se déroulent les Lundis, Mardis et Jeudis de 15h30 à 16h30.

70 enfants, sur les 106 enfants que compte l'école maternelle et primaire, y participent. Les activités sont animées par 12 intervenants proposant chacun une activité ludique ou sportive différente. Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation puisse bousculer le quotidien.

Afin de connaître vos avis et vos ressentis un cahier est à la disposition des parents dans les locaux de l'école pour y consigner vos observations concernant cette nouvelle organisation.

Communauté de Communes Ventoux Sud

Office de Tourisme Intercommunal

La communauté de communes a recruté un agent de développement touristique afin de mettre en place l'office de tourisme à l'échelle intercommunale.

Ce projet, qui me tient particulièrement à cœur, va vraisemblablement voir le jour début 2014.

C'est un outil indispensable, à mon sens, pour un développement touristique cohérent de notre territoire.

Le tourisme génère sur le territoire de la communauté Ventoux Sud un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 Millions d'Euros. Si l'offre touristique de notre territoire bénéficie d'une image forte, grâce à des projets des filières tourisme à vélo, de l'oenotourisme et du tourisme de terroir, nous disposons encore de marge de progression que nous ne pourrons développer que dans une politique concertée au niveau intercommunal.

L'office de tourisme Intercommunal regroupera l'office de Sault, le syndicat d'initiative de Mormoiron, les points d'informations touristiques de Villes sur Auzon et d'Aurel.

Restera, pour l'instant, indépendant l'office de tourisme de Monieux.

La communauté a également recruté une animatrice pour le territoire de l'ancienne communauté des Terrasses du Ventoux. Ses missions : aller à la rencontre des jeunes, ainsi que de leurs parents, identifier leurs attentes, permettre l'émergence de projets par et pour les jeunes.

Chacune de nos cinq communes a un référent pour faire le lien entre les jeunes et notre animatrice Chloé. Pour Villes sur Auzon il s'agit de Nicole LECLERC.

Des réunions avec les jeunes sont organisées dans chacune de nos communes. Elles vous sont annoncées par voie d'affichage.

Nous venons de lancer l'appel à candidature pour l'étude et l'élaboration du plan d'accessibilité pour la voirie et les espaces publics (P.A.V.E).

Le cabinet d'études qui sera retenu devra, pour chacune des onze communes du territoire Ventoux Sud, étudier les problèmes d'accessibilité pour tout handicap, préconiser les aménagements à effectuer pour remédier aux difficultés éventuellement rencontrées.

Effectuer une estimation du coût des aménagements nécessaires à la mise aux normes d'accessibilité.

Infos pratiques

Médecins de garde

Samedi 19 Octobre – Dimanche 20 Octobre	Dr Coste à Malemort 04 90 69 77 68
Samedi 26 Octobre – Dimanche 27 Octobre	Dr Nadra à Villes sur Auzon 04 90 61 88 96
Vendredi 1er Novembre	Dr Caut-Poitou à Mazan 04 90 69 63 15
Samedi 2 Novembre – Dimanche 3 Novembre	Dr Boisson à Bedoin 04 90 65 92 12
Samedi 9 Novembre – Dimanche 10 Novembre	Dr Irina Turturica à Mazan 04 90 29 67 78
Lundi 11 Novembre	Dr Gaudet à Bedoin 04 90 65 64 96
Samedi 16 Novembre – Dimanche 17 Novembre	Dr Daniel Turturica à Mazan 04 90 69 70 17
Samedi 23 Novembre – Dimanche 24 Novembre	Dr Brenguier à Mazan 04 90 69 88 67
Samedi 30 Novembre – Dimanche 1er Décembre	Dr Lunadier à Mormoiron 04 90 61 80 27
Samedi 7 Décembre – Dimanche 8 Décembre	Dr Caut-Poitout à Malemort 04 90 69 77 68
Samedi 14 Décembre – Dimanche 15 Décembre	Dr Nadra à Villes sur Auzon 04 90 61 88 96
Samedi 21 Décembre – Dimanche 22 Décembre	Dr Coste à Mazan 04 90 69 63 15
Mercredi 25 Décembre	Dr Boisson à Bedoin 04 90 65 92 12
Samedi 28 Décembre – Dimanche 29 Décembre	Dr Irina Turturica à Mazan 04 90 29 67 78
Mercredi 1er Janvier	Dr Gaudet à Bedoin 04 90 65 64 96
Samedi 4 Janvier – Dimanche 5 Janvier	Dr Daniel Turturica à Mazan 04 90 69 70 17

Point Info Tourisme : 04 90 40 49 82

Déchetterie:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h – 17h. Mercredi et Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h. Fermée les Dimanches et les jours fériés.

En cas d'urgence :

Gendarmerie 04 90 61 80 03 ou 17.

Pompiers 18.

Samu 15.

Police Municipale 06 09 80 42 99.

DON DU SANG Vendredi 8 Novembre de 15h à 19h30 à la Ruche à Mormoiron

Ctat Civil

Bienvenue aux bouts de chou:

- ❖ le 06/07/2013, Tim FRISON, fils de Steve FRISON et Laura MILHET.
- ❖ le 20/07/2013, Melinda BOEGLIN CURRELI, fille de Patrice BOEGLIN et Audrey CURRELI.



Ils se sont dit oui:

❖ le 28/09/2013 Vincent GARNEAU et Amélie CARRIERE.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

- ❖ le 19/08/2013, Andrée DENIS épouse CARITOUX.
- ❖ le 23/08/2013. René HAVET.
- ❖ le 07/10/2013, Angel SANCHEZ.

Suite au décès de Mme Caritoux Andrée, inhumée le 23 Août 2013, nous tenons à informer le village que deux feuilles du registre des condoléances ont été dérobées.

Nous nous excusons auprès des familles qui auraient pu signer et qui n'auraient pas reçu nos remerciements.

Voici un exemple de l'incivisme et de la bêtise humaine!

La Famille.

Infos du village

Etude des parcours individuels et conjugaux

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en partenariat avec l'Institut national des études démographiques (Ined), réalisent entre le 30 Septembre et le 21 Décembre 2013 une enquête sur l'évolution du couple en France métropolitaine.

Elle fait suite à deux précédentes études sur la formation des couples. La première a été conduite à la fin des années 50 auprès de personnes mariées en 1914 et après. La deuxième a été menée dans les années 80 auprès de personnes mariées ou en union libre.

L'objectif de la nouvelle enquête est d'étudier la diversification des formes d'union, l'émergence des nouveaux modes de rencontre depuis la fin des années 80. En 2013, l'étude des parcours individuels et conjugaux s'intéressera donc à toutes les formes d'union (mariage, pacs, union libre) et inclura aussi, pour la 1ère fois, des personnes qui ne sont pas en couple.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

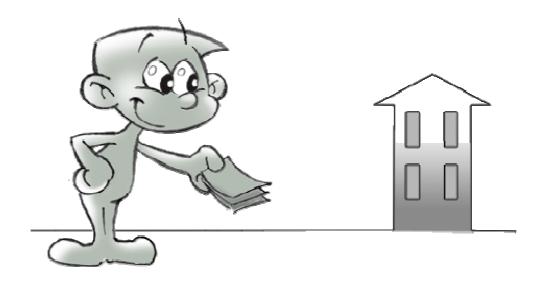
Enquête sur les loyers et charges

L'Insee réalisera du 26 Septembre au 19 Octobre 2013 une enquête sur les loyers et charges.

Elle permet de mesurer l'évolution des loyers, et ses résultats sont utilisés pour calculer l'inflation. Elle permet également de décrire quelques caractéristiques du logement comme le confort.

Dans notre région quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Clôture de la zone de captage des Sablons à Mormoiron

Dans le cadre de la réglementation relative à l'autorisation d'exploiter les captages d'eau potable,

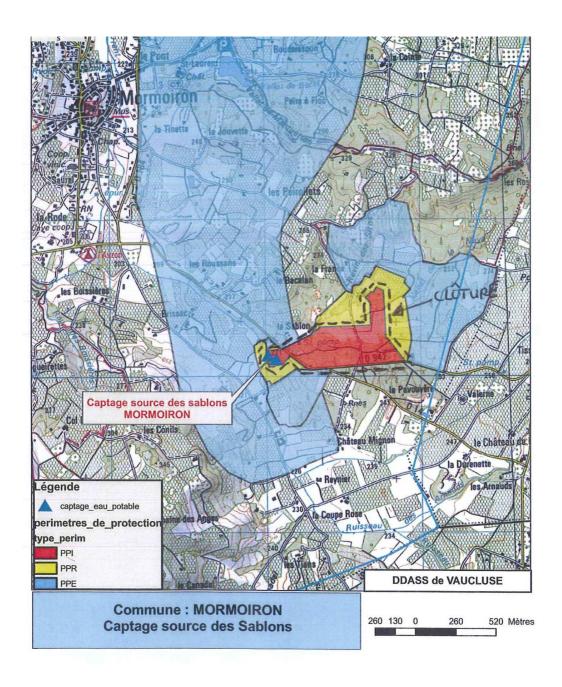
le Syndicat RhôneVentoux, en charge de la production et distribution d'eau sur 35 communes du Vaucluse, dont Mormoiron, Carpentras et Villes sur Auzon notamment, s'est vu dans l'obligation de procéder à la clôture du périmètre de protection immédiat de la ressource des Sablons à Mormoiron. (Plan ci-dessous).

En effet, ce périmètre immédiat a pour vocation de protéger la ressource de toutes les intrusions extérieures.

Il en ressort donc que certains lieux jusqu'alors accessibles ne le seront plus.

Nous comprenons que cela puisse occasionner certains désagréments et changements, mais nous sommes certains que vous comprendrez les enjeux de santé publique qui sont liés à cette décision.

Nous comptons sur votre compréhension pour respecter cette mesure et permettre à tous de garantir une protection maximale de nos ressources en eau.



Skate parc

Cet équipement, attendu par bon nombre de jeunes, a été rendu opérationnel au début Août soit avec un mois d'avance sur le prévisionnel. Les jeunes amateurs de trottinettes, rollers et planches à roulettes peuvent donc « s'éclater » sur les différents modules dont la configuration correspond au projet, qu'ensemble, ils avaient proposé.

Cet équipement a bénéficié du financement du Conseil Régional (40.000 €) de l'Etat (28.374,86 €) et de 1872,42 € du député Julien Aubert sur sa résœve parlementaire.

L'autofinancement de la commune s'élève à 27.800 €(HT). TVA : 18.620 €



Bibliothèque

Les travaux intérieurs sont terminés, une grande partie du mobilier a été livré, le catalogue informatisé des livres est fini.

Les travaux extérieurs devraient être achevés courant Octobre, ce qui laisse à penser que l'ouverture de la bibliothèque « René Seyssaud » pourrait avoir lieu avant la fin du mois de Novembre 2013...enfin espérons-le.

Coupes affouagères 2013/2014

Les incriptions seront ouvertes du Lundi 4 Novembre au Vendredi 22 Novembre 2013. Cette année les Parcelles se situent aux Capelles et quelques lots à Pied Gros. Comme en 2012/2013, les parcelles sont en secteurs plus ou moins escarpés, un minimum d'équipement (voiture avec garde au sol suffisante, 4x4, tracteur, etc) et une certaine forme physique sont nécessaires pour réaliser une coupe.

Les personnes dont le tour de rôle est prévu cette année, doivent confirmer leur demande en s'inscrivant à la mairie.

La taxe affouagère 2013 reste inchangée. Elle est toujours fixée à 60€. Le paiement ne s'effectuera qu'après le tirage au sort qui aura lieu le Vendredi 29 Novembre 2013 à 14h, à la salle de l'ancienne bibliothèque.

Nous rappelons trois points du règlement qui, quelquefois, ne sont pas respectés.

- Tous les brins de taillis devront être coupés le plus ras possible.
- Les numéros des lots devront être fixés ou reportés sur la souche des arbres qui les supportaient et ce en vue d'effectuer des contrôles.
- A la fin de l'exploitation du bois, laissez les lieux propres (rubalise...).

A vos limes pour affûter les chaines et bonne coupe à tous!



Horaires école

Avec le changement des rythmes scolaires certains automobilistes se sont trouvés coincés dans la rue de Villeneuve. Afin de remédier à cette situation nous vous donnons les nouveaux horaires de notre école.

Lundi, Mardi, Jeudi : Matin : 8h30 – 11h30 et 13h – 15h

Mercredi: 8h30 - 12h

Vendredi: 8h30 - 11h30 et 13h - 15h30

Machin Bidule

Vous attendez tous le retour de « Machin Bidule » dans vos écoles.

Afin de laisser les établissements scolaires du territoire organiser les nouveaux rythmes liés à la réforme du temps scolaire, le Pôle Culturel du Ventoux a décidé lors de son dernier comité de pilotage de décaler cette action. C'est donc la 1ère semaine d'Avril 2014 que l'ensemble des écoles de la CCVS retrouvera des artistes de tous horizons venus partager, construire et échanger avec nos bambins. Le Samedi 05 Avril 2014 la commune de Sault accueillera les festivaliers petits et grands pour une grande journée dédiée au jeune public.

Un exemple à suivre

Seule, au loin dans la campagne une silhouette toute menue près d'un mur de pierre. Non, elle ne s'appuie pas à lui pour se reposer comme on pourrait le croire. C'est Madame RUEL Solange qui remonte les murs de pierres sèches de sa propriété. Quel beau travail Madame et quelle belle initiative. Vouloir conserver un patrimoine est un atout majeur pour les générations à venir.

Toutes nos félicitations Madame RUEL

Remerciements

Un grand Merci à toutes les personnes qui m'ont apporté des bouchons de liège, qui ont été remis à l'école et qui ont permis aux élèves de chaque classe de laisser libre cours à leur imagination pour créer une œuvre artistique et participer ainsi au concours qui chaque année leur est dédié lors de la fête du raisin.

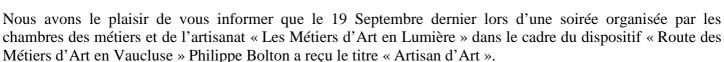
Et aussi,

Un très, très grand Merci à toutes les personnes qui gentiment m'ont confectionné des pompons qui me serviront pour la déco de Noël du repas des anciens et de la fête de Noël des enfants de l'école.



J.J





Nous le félicitons très sincèrement et nous sommes très honorés de compter un artisan de ce niveau parmi nos concitoyens.

Opération « nettoyons le Ventoux »

Le Samedi 28 Septembre le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Ventoux a organisé une opération de nettoyage de la montagne. Quelques 200 volontaires, dont plusieurs Villois, ont arpenté les routes et les pierriers autour du sommet à la recherche des détritus laissés pendant l'été par les nombreux visiteurs.

Ils ont « récolté » 24 mètres cubes de déchets, dont de nombreux emballages plastiques abandonnés par des personnes indélicates lors de leur passage et même quelques gros objets métalliques.

L'opération s'est terminée par quelques discours et un pique-nique offert à tous les participants.







Départ retraite

Jeudi 3 Octobre nous avons fêté le départ à la retraite d'Antoine Nicolas, accompagné de son épouse, enfants et petits enfants, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient les élus, l'ensemble du personnel communal ainsi que les trois Maires qui se sont succédés pendant son activité : Mr. Jean Courbet, Mme Odette Boyac et Mr. Robert Dufour.

Chacun a fait son petit discours dans une ambiance très chaleureuse et teintée d'émotion. Après la remise des cadeaux, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Nous retiendrons d'Antoine sa gentillesse, sa disponibilité, son humeur égale, sa compétence et il savait nous dépanner avec les moyens du bord, chaque fois que nous avions un petit problème.

Bonne retraite Antoine!

Bonne et longue vie à toi...mais c'est prévu!!

C'est Bruno Gravier qui remplace Antoine en tant que responsable des services techniques.

Fête du Bois

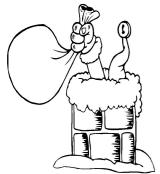
La Fête du Bois aura lieu cette année le Dimanche 17 Novembre.



Amicale des donneurs de sang

L'Amicale des Donneurs de Sang annonce son loto pour le Dimanche 24 Novembre 2013 à 15h à la salle polyvalente.

Son repas de fin d'année aura lieu le Dimanche 1er Décembre à midi au Restaurant « La Ferme du Pezet ».



Repas de Noël

Cette année le repas de Noël aura lieu le Samedi 14 Décembre à 12h à la salle polyvalente.

Les inscriptions débuteront le 4 Novembre jusqu'au 25 Novembre inclus dernier délai.

Webdesigner/Webmaster à Villes sur Auzon

Olivier vous propose de créer votre site internet.

Spécialisé sur les sites « à taille humaine » pour artistes, artisans, gîtes et petites entreprises, il vous propose des réponses adaptées en fonction de vos besoins spécifiques et de votre budget.

Aujourd'hui un site web est un formidable outil de développement d'activité qui permet d'être immédiatement visible partout en France et dans le monde.

Olivier LORENZI Tél: 04 90 61 70 65 06 35 95 88 52

Mail: contact@olilo-web.com. Site: http://www.olilo-web.com



Associations

Foyer Rural

Depuis le 15 Septembre, les activités du Foyer Rural ont repris.

Lundi:

Boutis-Patchwork de 14h30 à 17h30 au Camping.

Gymnastique de 19h à 20h à la salle polyvalente.

Yoga de 9h30 à 11h00 à la Bibliothèque.

Initiation couture classique de17h30 à 19h00 au Camping.

Chorale de 18h30 ou 20h30 à la Bibliothèque.

Acrosport enfant de 17h00 à 18h00 à la salle polyvalente.

Danse de 18h00 à 19h00 à la salle polyvalente.

Zumba de 19h00 à 20h00 à la salle polyvalente.

Informatique de 18h15 à 19h15 au Foyer Rural.

Peinture sur porcelaine de 17h30 à 19h30 au Foyer Rural.

Mercredi:

Gymnastique sensorielle de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente.

Guitare en après-midi au Foyer Rural.

TAI CHI CHUAN de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente.

Découverte culture française de 15h00 à 16h30 à la bibliothèque.

Gymnastique de 19h00 à 20h00 à la salle polyvalente.

Provençal de 17h00 à 21h00 au Camping.

Tarot de 17h30 à 19h30 au Foyer Rural.

Conversation Anglaise de 18h00 à 19h30 à la bibliothèque.

Vendredi:

Bridge de 17h30 à 19h30 au Foyer Rural.

Samedi:

Marche nordique de 8h30 à 10h00 en extérieur.

Modélisme de 14h00 à 17h00 au plan d'eau.

Dimanche:

Randonnée pédestre de 8h30 à 12h00 en extérieur.

Des programmes sont disponibles chez les commerçants du village, à la Mairie et au Point Info.

L'assemblée générale aura lieu le Vendredi 25 Octobre 2013 à 18h00 à la salle du camping.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, comme bénévole, à la vie associative du village, venez à l'assemblée générale.







Le Foyer du 3ème âge

Nous voilà de retour à notre Foyer depuis le 2 Septembre 2013.

La belote a repris malgré les quelques malades.

Le Foyer attend de nouveaux venus, jeunes ou moins jeunes, pour faire une partie de carte, de scrabble ou de dames et pour boire un bon café concocté par Yette.

Notre Foyer est ouvert à tous les Villois le Lundi et le Jeudi de 14h à 18h.

A bientôt.

Le Président.



Associations (suite)

Foot

Matches à domicile des équipes du club de Villes sur Auzon :

Séniors : Championnat de promotion de deuxième division.

- Dimanche 20 Octobre
 - 14h Villes sur Auzon 2 Sahune
 - 16h Villes sur Auzon Violès 2
- Dimanche 10 Novembre
 - 13h Villes sur Auzon 2 Lapalud 2
 - 15h Villes sur Auzon Bédoin 2
- Dimanche 1er Décembre
 - 13h Villes sur Auzon 2 Drôme Provence 2
 - 15h Villes sur Auzon Richerenches

Catégorie U 17 (- de 17 ans) championnat honneur.

- Dimanche 6 Octobre
 - 10h30 Villes sur Auzon Althen des Paluds
- Dimanche 20 Octobre
 - 10h30 Villes sur Auzon Sorgues
- Dimanche 24 Novembre
 - 10h30 Villes sur Auzon Monteux
- Dimanche 15 Décembre
 - 10h30 Villes sur Auzon Buis les Baronnies

Catégorie Benjamins à 8. Championnat Espoir – Phase 1.

- Samedi 5 Octobre
 - 14h15 Villes sur Auzon Carpentras 2
- Samedi 19 Octobre
 - 14h15 Villes sur Auzon Bédoin
- Samedi 7 Décembre
 - 14h15 Villes sur Auzon Serres 2
- Samedi 14 Décembre
 - 14h15 Villes sur Auzon Pernes les Fontaines 3

Féminines adultes à 7:

- Dimanche 27 Octobre.
 - 10h30 Villes sur Auzon Les Vignères
- Dimanche 17 Novembre
 - 10h30 Villes sur Auzon Mazan
- Dimanche 24 Novembre
 - 10h30 Villes sur Auzon Isle sur la Sorgue
- Dimanche 15 Décembre
 - 10h30 Villes sur Auzon Cavaillon Phénix 2

Championnat féminin U17 District :

- Samedi 16 Novembre
 - 15h Villes sur Auzon Avignon AC



Associations (suite)

Bibliothèque

L'assemblée générale extraordinaire de la Bibliothèque Populaire de Villes sur Auzon s'est tenue le 16 Septembre 2013.

Elle avait pour but de définir le fonctionnement de notre Association suite à la création de nouveaux locaux.

Les comptes-rendus du fonctionnement de la bibliothèque sur l'année écoulée et le rapport financier ont donné

lieu à un vote positif.

Monsieur Robert DUFOUR, Maire de Villes sur Auzon, nous a entretenus de l'état d'avancement de la nouvelle bibliothèque et des conditions de fonctionnement. Il reste encore quelques travaux avant de pouvoir faire le transfert des livres des deux sections Adultes et Enfants.

Actuellement aucun prêt ne peut être réalisé, l'informatisation étant toujours en cours. Une nouvelle assemblée est prévue après l'ouverture de la nouvelle bibliothèque afin de mettre en place le Conseil d'Administration et le nouveau bureau.

Le bureau actuel, après de nombreuses années de bénévolat serait désireux d'accueillir de nouvelles candidatures.

Celles-ci seront chargées d'acheter les livres, d'imaginer l'installation d'exposition et d'organiser des conférences. Elles pourraient également aider les lecteurs dans le choix de leurs livres.

A bientôt pour une bibliothèque festive et accueillante.

Le Président Armand CARBUNAR

Manifestations passées

Concours de photos

Le concours de photos, organisé par le Foyer Rural, a connu un vif succès. 34 photos ont été exposées du 7 au 15 Juillet 2013.

Plusieurs prix ont été attribués.

- Le prix du public (100 votants parmi les visiteurs).
- Le prix du jury (les photographes exposants).
- Le prix de l'originalité (public et jury).

Avec le partenariat de la fédération départementale des foyers ruraux, les 12 meilleures photos de chaque village ayant organisé un concours similaire, seront exposées à Avignon courant Novembre.



Manifestations passées (suite)

Festival de Jazz

Le Festival de Jazz à peine terminé, Monsieur Max BONTOUX, est déjà sur les routes pour aller écouter et prendre contact avec les artistes dans les villes où ils se produisent. Ses premières soirées ont été réservées au Festival de Pertuis. Chaque année, Max, nous présente des musiciens de haut niveau, le choix est toujours vaste, du profane au puriste chacun trouve « sa soirée ».

Ce fut encore un très beau festival qui après 9 années d'existence nous enchante toujours.

L'an prochain ce sera les 10 ans du festival de Villes. Je suis sûre que Max nous réserve une très belle surprise. Merci à l'ami Max pour cette très belle manifestation qui apporte au village un plus culturel et un plus sur le plan économique et merci à tous les bénévoles qui ont contribué sur le plan matériel à la réalisation de ces







Fête du Raisin Muscat

La Fête du Raisin a été cette année exceptionnelle, d'une part grâce au soleil, d'autre part à la qualité de ses exposants. L'idée nouvelle d'y associer un vide grenier a attiré d'autres personnes.

Le manège, les jeux en bois ont toujours beaucoup de succès.

Le pressoir avec la dégustation de jus de raisin attire toujours un nombre de dégustateurs important.

Guy Daussy a donné à cette fête au fil des années une renommée qui dépasse largement le cadre des petites fêtes de village. Il a su s'entourer d'une équipe de bénévoles dynamique et qui s'entend très bien.

Bravo à Guy Daussy et un grand Merci.

Fête du Raisin Muscat des Terrasses 2013

